

Nos références FF/APV2303

3 9 June 2017

Paris, le 27 mars 2017

Monsieur le Président, Cher Monsieur,

C'est avec une attention particulière que j'ai pris connaissance de votre courrier et de votre alerte sur les menaces qui pèsent sur l'abeille.

Le gouvernement dont j'ai dirigé l'action de 2008 à 2012 a été sensibilisé à cette problématique vitale par les demandes d'autorisation de néonicotinoïdes que nous avons refusées. Je me suis engagé personnellement, dans le programme que je porte devant les Français, à protéger les pollinisateurs et en particulier les abeilles.

Confronté à la multitude de normes nationales et européennes, je me suis engagé à une clarification par la ferme application des normes européennes en la matière. Des mesures nationales complémentaires seront prises si ces normes ne permettent pas de protéger l'abeille efficacement.

Je suis également vigilant contre les déclarations démagogiques dans ce domaine. Nous devons avoir conscience que la simple interdiction des néonicotinoïdes ne sera pas une garantie suffisante. Les solutions de remplacement sont parfois plus néfastes que les précédentes et la protection des abeilles ne relève pas du simple principe de précaution. C'est un impératif absolu pour tous les êtres vivants sur cette planète, y compris les hommes.

Ma mission est de faire grandir l'espérance pour la France et pour la République pour les Français qui souhaitent le redressement de leur pays. Elle est aussi de protéger leur avenir et leur santé et je vous remercie pour votre action dans ce domaine.

Vous remerciant pour votre confiance et votre soutien, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

François FILLON

Union Nationale de l'Apiculture Française A l'attention de Monsieur Gilles LANIO 26, rue des Tournelles 75004 PARIS